AGRAFIL

- lundi 6 au dimanche 12 février 2017
- Page 1
- 137 mots

Arrêté phyto : « absurde » selon le collectif Sauvons les fruits et légumes

Le collectif Sauvons les fruits et légumes de France dénonce, dans un communiqué du 2 février, le projet d'arrêté relatif à l'utilisation des produits phytos - actuellement soumis à consultation publique - qui doit venir remplacer celui du 12 septembre 2006. Dans sa nouvelle rédaction, le texte ne change rien « aux règles absurdes déjà existantes » estime le collectif, citant en exemple le risque pour un producteur en train d'épandre de « se retrouver dans l'illégalité » si le vent passe soudainement de 19 km/h à 20 km/h. « Notre pays considère que l'utilisation d'un produit […] est a priori un acte potentiellement illicite » déplore le collectif. « Ce type de règles juridiques est l'exemple même de surrèglementation ».